



Pension alimentaire enfants majeurs

Par **francois didier**, le **07/12/2016** à **15:23**

Bonjour, j'ai 2 enfants majeurs(20/25) que je ne vois plus depuis 5 ans, leur décision..

Mon ex femme ne m'a jamais envoyé de documents relatifs a leur éducation" depuis plus de 5 ans "justificatifs scolaire,recherche d'emploi etc..)

j'ai envoyé une lettre A/R pour la mettre en demeure, elle a repondu positivement en m'envoyant un justificatif de pole emploi du grand(25ans) et la plus jeune(20 ans) et en ecole d'aide soignante.

Elle a retrouvé un emploi de cadre infirmier , qu'elle n'avait pas la l'époque.

Est ce que mon fils(25ans) peut recevoir le RSA(vivant chez sa mère) et du coup , puis-je me faire exonérer de PA sur sa partie..?

ma vie personnelle et financière a changé, le fils de ma femme actuelle que nous avons à charge vit en appartement,donc mes ressources ont diminué , alors que mon ex-femme , NON...

Suis-je en droit de demandé une baisse de la pension..?

merci